



CONCOURS « Une rentrée plus branchée que jamais »

FORMULAIRE DE DÉCLARATION ET D'EXONÉRATION

1. Le ou la soussigné(e) atteste avoir participé au concours « Une rentrée plus branchée que jamais » qui se déroulait du 19 août au 15 septembre 2021 dans les magasins IGA et IGA extra participants et avoir été déclaré(e) gagnant(e) du prix, à savoir :

PRIX : Un (1) Ipad air 10,9" wi-fi 64 GB d'une valeur approximative au détail de sept cent soixante-dix-neuf dollars et quatre-vingt-dix-neuf centimes (779,99 \$).

Le prix doit être accepté tel qu'il a été attribué et ne peut être vendu, transféré ou échangé contre une somme d'argent.

2. Le présent formulaire doit être retourné dans un délai de 24h suivant sa réception.
3. Le ou la soussigné(e) a lu et compris les règlements du concours « Une rentrée plus branchée que jamais » et accepte d'en respecter les modalités.
4. Le ou la soussigné(e) déclare par la présente, qu'il ou qu'elle n'est pas : (i) un employé d'un magasin IGA ou de Sobeys Capital incorporée ou de ses sociétés affiliées, de ses agences de publicité et de promotion, des fournisseurs de matériel et de services reliés au présent concours; (ii) domicilié avec l'une des personnes énumérées précédemment.
5. Le ou la soussigné(e) accepte l'utilisation, sans aucune compensation additionnelle, de ses nom, adresse, photographie ou portrait par les commanditaires du concours « Une rentrée plus branchée que jamais » pour les besoins de toute promotion ou publicité afférente à ce concours ou à d'autres promotions de même que pour les besoins d'informations générales.
6. Par la présente, le ou la soussigné(e) renonce pour toujours à tout type d'action, cause d'action, poursuite, créance, engagement, contrat, revendication et réclamation, y compris les honoraires d'avocat, les frais juridiques, notamment, les réclamations fondées sur la négligence, la rupture de contrat et la contravention essentielle au contrat, la responsabilité pour les dommages corporels, la mort, les dommages aux biens que le ou la soussigné(e), ses administrateurs, ses héritiers, ses successeurs ou ses ayants droit pourraient subir, en raison de la participation du ou de la soussigné(e) au concours ou à l'occasion de l'acceptation ou de l'exercice par celui-ci ou celle-ci du prix attribué; en outre, le ou la soussigné(e) libère pour toujours les commanditaires du concours « Une rentrée plus branchée que jamais », leurs successeurs, commanditaires, employés, agents, partenaires, concessionnaires et ayants droit à l'égard des éléments énoncés précédemment dans le présent paragraphe.
7. Le ou la soussigné(e) atteste être un(e) résident(e) du Québec et du Nouveau Brunswick et avoir atteint l'âge de la majorité dans ma province de résidence et avoir satisfait aux autres règlements du concours « Une rentrée plus branchée que jamais », y compris toutes les conditions d'admissibilité. Le ou la soussigné(e) atteste et convient qu'il ou elle a lu les règlements du concours et cette décharge avant de la signer et qu'il ou elle connaît très bien le concours.

À compléter par le gagnant

Prénom

Nom du gagnant

Date de naissance

Adresse

Ville

Code Postal

Téléphone complet

Question d'habileté mathématique

$(12 \times 6) - 10 =$

Signé à :

le :

Par :

[Ville]

[Date]

[Signature gagnant(e)]

[Nom en majuscules du gagnant(e) qui accepte le prix]

Par :

[Signature du témoin]

[Nom en majuscules du témoin]